Nations Unies $E_{\text{C.20/2012/3}}$



Conseil économique et social

Distr. générale 11 juin 2012 Français

Original: anglais

Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Deuxième session

New York, 13-15 août 2012

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Éléments stratégiques relatifs à l'évolution future de la gestion de l'information géospatiale : plan prospectif pour les cinq à dix années à venir

Tendances futures en matière de gestion de l'information géospatiale

Rapport du Secrétaire général

Le présent document est un résume du rapport du groupe de travail chargé d'examiner les progrès technologiques et fondamentaux concernant l'infrastructure de l'information géospatiale et l'infrastructure connexe et de fournir des orientations stratégiques face aux évolutions qui devraient marquer les 5 à 10 prochaines années 1. Le rapport décrit la constitution du groupe du travail et son mécanisme de délibération. Une note d'information intitulée « Tendances futures en matière de gestion de l'information géospatiale : plan prospectif pour les cinq à dix années à venir » contient une analyse détaillée des principaux thèmes et tendances recensés par le groupe de travail. Les sept grands thèmes en sont les suivants :

- a) Tendances en matière de création, d'entretien et de gestion de bases de données;
 - b) Utilisations des données géospatiales;
- c) Tendances en matière de technologie (notamment les mécanismes futurs de transmission des données géospatiales);
 - d) Évolutions juridiques et politiques;
 - e) Compétences requises et mécanismes de formation;

280612

¹ Le texte intégral du rapport est disponible uniquement dans la langue de l'original à l'adresse suivante : http://ggim.un.org/ggim_committee.html.







^{*} E/C.20/2012/1.

- f) Rôle futur des autorités nationales chargées de l'information géospatiale;
- g) Rôle du secteur privé et du secteur du volontariat.

Le présent rapport est destiné à fournir au Comité d'experts les données techniques importantes dont il aura besoin pour orienter son futur programme de travail. Le Comité est invité à exprimer son point de vue et à examiner les tendances futures en matière de gestion de l'information géospatiale ainsi que leur pertinence pour son programme de travail.

12-36858